



Retour de l'omniprésence du tabac à la télévision et au cinéma, vous sentez - vous le courage de repartir au combat ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 13 mars 2017

Bonjour,

Je remarque que depuis quelques temps, les organismes français télévisuels qui produisent des films (surtout policiers etc.) s'en donnent à cSur joie d'afficher les protagonistes fumant, notamment dans les sympathiques séries Profilage , Mimi ange gardien et autres policiers. Les scènes sont explicitement présentées comme fumer pour déstresser , ce qui est déjà bien trop inscrit dans les mentalités, alors que c'est tout le contraire.

J'espérais entendre des commentaires fustigeant ces actes dans le scénario mais rien, que nenni. Pas un seul épisode de Profilage sans voir le principal protagoniste masculin fumer.

Il semblerait que le milieu cinématographique et télévisuel reprenne ses mauvaises habitudes à se croire au-dessus des lois.

Vous aviez obtenu de beaux succès par le passé sur ce milieu qui avait porté ses fruits. Avez-vous l'énergie de repartir au combat ?

Cordialement,

Réponse :

L'industrie du tabac est très présente dans le monde télévisuel. Les scènes montrant des acteurs en train de fumer sont depuis plusieurs années dans le collimateur de l'Organisation mondiale de la santé ([OMS](#)). Un rapport de février 2016 compilant une série d'études sur l'industrie du cinéma et le tabac, valide l'impact néfaste des scènes véhiculant une image cool de la cigarette encourageant ainsi, les jeunes et les plus jeunes à passer à l'acte de fumer. C'est la raison pour laquelle, l'Organisation mondiale de la santé préconise d'interdire aux moins de 18 ans les films mettant en scène des fumeurs.

Selon ces études, les films seraient effectivement responsables de près de 37 % des entrées dans le tabagisme chez les jeunes en 2014.

« En raison des restrictions de plus en plus strictes sur le marketing et la publicité dans l'industrie du tabac, un des derniers canaux qui exposent sans frein les adolescents à ces produits, reste le cinéma », souligne d'ailleurs dans l'étude [le Dr Douglas Bettcher](#), directeur du Département de prévention des maladies non transmissibles à l'OMS.

Face à ce problème de santé publique, l'OMS ne compte donc pas baisser les bras. Outre l'interdiction aux mineurs, elle préconise donc de diffuser avant la projection de chacun film des messages de prévention sur les dangers du tabac, ou encore de mettre en place des mesures pour s'assurer que les producteurs n'ont pas reçu de compensation financière des industries du tabac pour montrer leurs produits.

La campagne « Moi(s) sans tabac » campagne de santé publique de novembre 2016, a été l'occasion pour certains cinémas de faire passer des messages à l'attention spécifiquement des jeunes. Des Agences régionales de santé (ARS) ont utilisé cette campagne pour relayer des au cinéma et à la télévision les différents spots de cette campagne nationale lancée à la fin de l'année 2016. Près de 80 cinémas dans 70 villes soit pratiquement 340 salles de cinémas qui pendant les vacances de Toussaint se sont mobilisées pour présenter ces messages.

[Santé publique France](#) a lancé, vendredi 24 février dernier, [un appel à projets](#) afin d'accompagner le déploiement de Mois(s) sans tabac, en régions, pour l'automne prochain. Plus d'un million d'euros devrait être investi dans la campagne de communication dans les régions.

Comme en 2016, notre association sera en 2017 sur le plan national que régional partenaire dans l'accompagnement de cette campagne.

L'appel à la justice pour sanctionner ces délits devient de plus en plus difficile, long et couteux ; les juges ne nous accordent désormais que des sommes dérisoires pour compenser les frais occasionnés par des procédures de plus en plus longues (jusqu'à 10 ans). Sans le soutien effectif de ceux qui n'acceptent pas ces pratiques quasi-maffieuses, à l'avenir nous ne pourrons plus systématiquement relever le gant